

COMMUNICATIONS—LES MONTANTS DÉPENSÉS DANS NEW WESTMINSTER

Question n° 453—M. Leggatt:

Depuis 1970, quelle somme le ministère des Communications et les organismes qui en relèvent ont-ils dépensée dans la circonscription de New Westminster, au cours de chaque année financière?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): 1970-1971, \$2,500 (approximatif); 1971-1972, \$7,500 (approximatif); 1972-1973, \$10,500; 1973-1974, \$34,684; 1974-1975, \$22,800; 1975-1976, \$29,700; 1976-1977, \$2,831; 1977-1978, \$1,647.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS DU CANADA AVEC LES AUTRES PAYS

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures) propose:

Que le Chambre prenne acte de l'état présent et des perspectives d'avenir des relations du Canada avec les autres pays.

—Monsieur l'Orateur, je sais que d'autres députés partagent ma satisfaction du fait qu'il a été possible, malgré l'horaire chargé de la Chambre, de prévoir la tenue du présent débat. Il y a longtemps que je le souhaite, comme d'ailleurs les leaders des partis de l'opposition; j'y vois l'occasion de discuter à fond et de façon constructive de diverses facettes des affaires internationales.

Tout en n'ignorant pas que ce que je fais actuellement n'a rien d'officiel, je sais que j'ai l'assentiment des députés de l'opposition en proposant, sans que nous ayons nécessairement à adopter de motion en ce sens, que la Chambre soit priée de transmettre à notre distingué collègue le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), le critique du parti progressiste conservateur en matière d'affaires extérieures, nos meilleurs vœux et notre espoir qu'il se remette rapidement de sa maladie.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Dans un seul discours, ou dans un seul débat, il n'est pas possible de couvrir toutes les composantes des affaires internationales. Voilà pourquoi j'ai décidé de limiter cet après-midi le gros de mes propos aux questions qui ont les incidences les plus directes sur la population canadienne, et également à celles qui nous ont le plus préoccupés depuis quelques mois. S'il est une question qui réponde à la fois à ces deux critères, c'est bien celle de l'économie mondiale et du nouvel ordre économique, comme on en est venu à appeler ce dernier sur la scène internationale.

Il y a quelques semaines, j'ai présenté à la Chambre un rapport assez complet sur les diverses activités qu'ont tenues des organisations comme le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économique et d'autres organismes à vocation analogue. C'est pourquoi je n'entends pas m'attarder sur ces questions aujourd'hui. Toutefois, en guise de récapitulation, j'aimerais aborder brièvement

Affaires extérieures

trois sujets dont, j'en suis sûr, d'autres intervenants de tous les partis désireront discuter au fur et à mesure du déroulement de cet important débat.

Tout d'abord, je veux parler de la conférence au sommet qui s'est tenue à Londres en mai dernier et des suites qu'elle a eues. Entre autres, figurent le dialogue Nord-Sud ou, si vous voulez, la recherche d'un nouvel ordre économique, ainsi que les négociations tarifaires multilatérales. Toutes ces activités, que le sommet de Londres a mises en lumière, illustrent bien une fois encore l'interdépendance du monde ainsi que notre besoin croissant de consultation non seulement entre pays développés, mais également avec le tiers monde. Cela s'impose si nous voulons trouver des solutions à ce qu'on a généralement décrit comme des changements de structure fondamentaux au sein du système économique mondial.

Étant donné la fragilité de la structure économique actuelle, il est désormais généralement admis qu'on ne pourra trouver une solution satisfaisante à la crise à moins de reconnaître que les vieux remèdes ne suffisent pas. Voilà pourquoi diverses instances s'appliquent à déterminer la façon dont nous devons réagir devant cette évolution.

Lors du sommet, les participants ont généralement convenu qu'il faut résister à la vague de plus en plus forte du protectionnisme. Plus que tout autre pays développé, le Canada reconnaît qu'il est difficile de savoir quel degré de protection accorder à ses industries en place et aux sources d'emplois déjà existantes tout en faisant le nécessaire pour améliorer les échanges internationaux et nous assurer ainsi un meilleur accès aux marchés étrangers, de sorte qu'à partir d'une base nationale proportionnellement réduite notre économie puisse enregistrer une expansion qui se révélera d'ailleurs nécessaire si nous voulons répondre aux demandes croissantes qui lui sont imposées, et si nous voulons être en mesure de maintenir le niveau de vie auquel notre population a droit.

Avant d'en revenir au sujet des négociations tarifaires multilatérales, je voudrais vous faire part d'une des préoccupations importantes des représentants au sommet, que partagent également le gouvernement et le premier ministre du Canada. Elle a trait à l'énorme problème du chômage à l'échelle mondiale et plus particulièrement dans les pays industrialisés. Ce phénomène ne s'était pas produit précédemment ou, du moins, n'avait pas revêtu la même ampleur. C'est l'un des changements structurels permanents auxquels j'ai fait allusion il y a quelques instants, et qui nécessitera de nouvelles initiatives et l'application de nouvelles techniques.

Personne ne prétend qu'il y ait des réponses faciles. La semaine dernière, l'OCDE a toutefois tenu à Paris une réunion à des échelons supérieurs à laquelle assistait notamment le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen). On a alors cherché à l'échelle internationale des moyens de faire face à un phénomène qui, heureusement pour notre pays, n'a pas encore conduit à des troubles sérieux susceptibles d'avoir des conséquences dangereuses, mais qui, dans certains pays—dont quelques-uns d'Europe où les traditions démocratiques sont établies de longue date—constitue un motif de préoccupation grave, dans la mesure où il menace les fondements démocratiques mêmes de ces sociétés.